



**LIBERATION IMMEDIATE DU SECRETAIRE GENERALE DE LA CGTG !  
NON AUX METHODES D'INTIMIDATION ET DE REPRESSION CONTRE LES  
GREVISTES DE CARREFOUR MILENIS ET PROMOCASH EN  
GUADELOUPE !**

Ce jour, vendredi 18 janvier 2019, Jean-Marie NOMERTIN, le secrétaire général de la CGTG a été mis en garde à vue à la gendarmerie de Baie-Mahault à Beau Soleil.

Cette action répressive a été menée suite aux mobilisations engagées depuis plusieurs jours par les salariés de l'hypermarché Carrefour –Milénis et ceux de Promocash, sociétés appartenant au groupe Despointes (Safo). Des échauffourées ont eu lieu lorsque les gendarmes ont décidé de lever les barrages mis en place par les grévistes,

Les travailleurs de Carrefour Milénis et de Promocash, sont en grève depuis le 22 novembre. Leur employeur a décidé **UNILATERALEMENT** de réduire primes et avantages acquis (ancienneté, transport, vacances, prime Bino et d'autres), ce qui représente une diminution de revenu de 1600 à 2000 € chaque année par employé.

**Les salariés sont déterminés à maintenir leurs droits**, d'autant que le groupe Despointes, implantés tant en Guadeloupe qu'en Martinique et en Guyane, fait de copieux bénéfices. Ils ont le soutien d'une partie importante de la population

**La CGTM** dénonce fermement la mesure répressive prise contre Jean-Marie Nomertin, le secrétaire général de la CGTG.

**Elle exige la libération immédiate de ce militant, notre camarade, engagé aux côtés de ses camarades.**

Elle affirme qu'il s'agit là de mesures d'intimidation inacceptables qui ne feront pas reculer la juste lutte des travailleurs de Carrefour Milénis et de Promocash.

**La CGTM** apporte son ferme soutien et sa solidarité aux travailleurs de Milénis et Promocash en lutte.

Le secrétaire Général  
Gabriel JEAN-MARIE